



Organisation de la continuité pédagogique à compter du mardi 6 avril 2021

publié le 01/04/2021

A la suite des annonces faites hier soir par le Président de la République, l'établissement sera fermé à compter du mardi 6 avril jusqu'au dimanche 2 mai.

Les cours en présentiel sont suspendus mais la continuité pédagogique sera assurée dès le mardi matin 6 avril jusqu'à la date officielle du début des congés scolaires, vendredi 9 avril.

Les congés scolaires se termineront le dimanche 25 avril et donc l'enseignement à distance reprendra pour tous dès le lundi 26 avril.

Dès le mardi 6 avril, tous les élèves devront se connecter à leur espace numérique de travail avec leurs codes EDUCONNECT afin d'accéder à Pronote et Icart. Les parents d'élèves pourront faire de même afin de vérifier les travaux à réaliser.

Entre aujourd'hui et demain vendredi, les élèves et les familles qui rencontrent des problèmes de codes ou d'accès doivent prendre contact avec le collège pour initialiser de nouveaux codes ou expliquer à nouveau le fonctionnement de l'accès à l'ENT et Pronote.

Les élèves déposeront leurs travaux dans l'ENT ou Pronote selon les habitudes déjà prises. Pour les élèves qui ne peuvent pas le faire, la boîte aux lettres du collège, située au 23 rue des Voûtes, leur permettra de déposer des travaux qui seront scannés et transmis aux professeurs.

Si des élèves ont besoin d'imprimer des documents, ils doivent prendre contact par téléphone ou par mail ou par Pronote. L'impression sera assurée par l'établissement et sur rendez-vous (dans un délai d'un jour) les familles pourront venir chercher les documents.

L'expérience acquise lors du confinement de mars 2020 nous a appris que 3h à 4h par jour de travail à la maison est une limite pour les élèves de la classe d'âge des collégiens : aussi il faut veiller à laisser des temps de respiration aux enfants. Les professeurs principaux pourront proposer un emploi du temps type pour leurs classes.

Les classes de 3ème devaient passer mercredi 7 avril un oral blanc (CFG et DNB) et les classes de 5ème devaient passer leur attestation de sécurité routière. Ces examens sont reportés.

Si le retour en classe prévu pour le 3 mai est effectif, nous prévoyons la même organisation pour le mercredi 12 mai, en espérant que la situation sanitaire le permettra.

Les élèves de 3ème devaient passer un écrit blanc le jeudi 6 mai et le vendredi 7 mai : nous souhaitons maintenir ces dates. Une information de confirmation ou d'annulation vous sera transmise en fonction de l'évolution, cependant nous encourageons les élèves à organiser leurs révisions et les professeurs des classes concernées les accompagneront dans cet objectif.

Le suivi des élèves sera assuré par l'équipe enseignante et l'équipe éducative par téléphone autant que de besoin : les personnels appelleront de leur domicile aussi merci de ne pas refuser des appels qui arriveront avec un numéro masqué. Par ailleurs la messagerie Pronote sera privilégiée.

Les stages des élèves sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence administrative sera assurée par l'établissement et les familles pourront joindre l'établissement aux horaires suivants : 9h-12h et 13h30-16h sauf pendant les congés scolaires.

Une remise d'ordre sera effectuée sur les frais scolaires pour la période de fermeture de la restauration scolaire.

Nous souhaitons bon courage à tous nos élèves et à leurs familles en ces moments difficiles de pandémie.

Restons tous très prudents afin que la vie normale reprenne le 3 mai pour tous !.

La Direction du collège Clemenceau

Document joint

 [organisation_de_la_continuite_pedagogique_a_compter_du_mardi_6_avril_2021](#) (PDF de 210.1 ko)

